

# Produits de traitement et de nettoyage

## Principales activités à risques :

- Transport et stockage des produits
- Manipulation et préparation des bouillies
- Application et interventions des opérateurs pendant les traitements
- Nettoyage des outils de pulvérisation

### Pour les phytosanitaires :

- Protection phytosanitaire des cultures
- Désherbage chimique des lieux (voierie, golfs ...)
- Interventions sur cultures traitées (épamprage, éclaircissage manuel ...)
- Manipulation de filets para-grêle (arboriculture)
- Collecte de produits phytosanitaires non utilisables (collecte de bidons usagés ...)
- Rangement en magasin de produits phytosanitaires
- Transport de produits phytosanitaires

*Remarque : la co-activité est un facteur aggravant. Exemple : Application d'un produit phytosanitaire dans une parcelle et exposition d'opérateurs travaillant à proximité (intoxication)*

## Identification des principaux dangers et dommages :

Dangers	Dommmages	Exemples de situations de travail (entraînant une exposition)
Produits de nettoyage	Brûlure Irritation Allergies	- Projection d'un désinfectant dans les yeux lors de la préparation de la solution de nettoyage de la salle de traite
Produits phytosanitaires	Intoxication par inhalation	- Déversement d'un bidon de produit phytosanitaire dans un incorporateur

Dangers	Dommmages	Exemples de situations de travail (entraînant une exposition)
Contraintes posturales Port de charge	Troubles Musculo Squelettiques (Lombalgie Tendinites membre supérieur)	- Port du pulvérisateur à dos sur de longues distances - Déplacements des bidons sur le lieu de préparation/stockage

*Cette liste n'est pas exhaustive*

### Construction d'une démarche de prévention : méthodologie à travers un exemple

Pour chaque situation de travail, il convient de mettre en œuvre les mesures prévues sur la base des 9 principes généraux de prévention suivants (L4121-2 du code du travail). Attention, une démarche de prévention se construit au cas par cas. Il n'y a pas de solution standard. L'exemple ci-dessous n'est qu'une proposition.

LES 9 PRINCIPES GÉNÉRAUX DE PRÉVENTION	EXEMPLE DE MESURES
1 - Éviter les risques	- Privilégier les mesures prophylactiques et autres moyens de lutte (mécanique, physique, biologique)
2 - Évaluer les risques qui ne peuvent pas être évités	- Mesurer les temps d'exposition au produit par tâche sur une campagne agricole
3 - Combattre les risques à la source	- Utiliser des produits sans classement toxicologique - Utiliser un tracteur équipé d'une cabine filtrée, épurée
4 - Adapter le travail à l'homme (conception postes de travail, choix des équipements, des méthodes, des productions ...)	- Choix de pulvérisateurs équipés d'un incorporateur, d'une réserve d'eau claire, d'une cuve intermédiaire de préparation, douche extérieure en cas de renversement sur la personne
5 - Tenir compte de l'état d'évolution de la technique	- Nouvelles formulations sécurisantes des produits - Évolutions techniques du matériel d'application
6 - Remplacer ce qui est dangereux par ce qui n'est pas dangereux ou par ce qui est moins dangereux	- Choisir les produits dont la dangerosité est moins importante (à la lecture de l'étiquette) - Choisir des formulations sécurisantes (sachets hydrosolubles, granulés, microencapsulés, émulsions aqueuses, suspensions concentrées) - Choisir des conditionnements sécurisés (système anti glou glou)
7 - Planifier la prévention (technique, organisation et conditions de travail, relations sociales, facteurs ambiants ...)	- Prévoir une procédure d'entretien du pulvérisateur - Prévoir un registre de changement des filtres de cabine et du masque individuel de protection respiratoire - Prévoir une procédure d'habillage/déshabillage dans un lieu défini - Prévoir un classeur des étiquettes de produits à utiliser pour une lecture plus facile - Prévoir un classeur des Fiches de Données de Sécurité des produits utilisés
8 - Prendre des mesures de protection collective en leur donnant la priorité sur les mesures de protection individuelle	- Choisir un tracteur équipé d'une cabine à air épuré - Prévoir une aire de préparation, aire d'habillage/déshabillage, local de stockage des produits, buses de rechange dans l'habitacle du tracteur (collectif) et remplir les fiches d'exposition individuelle des salariés, fournir les équipements de protection individuelle (EPI) en fonction de l'évaluation des risques
9 - Donner les instructions appropriées aux travailleurs	- Délivrer les consignes de sécurité en cas d'intoxication

Situation de travail :  
**« Je prépare un traitement fongicide »**

Risques :  
**Intoxication aiguë ou chronique**

### Les ressources :

- > Site des références documentaires SST de la MSA : <http://referencessante-securite.msa.fr/>
- > Circulaire phytos DGER : « recommandations pédagogiques en matière d'enseignement des phytos »

